

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FÉVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

DIXIÈME ANNÉE N°1198 DU 21 FÉVRIER 2015

1801/2015 : 214^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

ÉDITION DU WEEK END



SUIVEZ NOUS SUR



UNE
UNIVERSITÉ
DES ANTILLES
EN ATTENDANT
LA SCISSION

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 14

SANTÉ page 18

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 19

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 22

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 23

Nombre de pages :26

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 55 93 53 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 55 93 53 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : ELUTHER JEAN PAUL

COMITÉ DE RÉDACTION: José Ayassamy; Romuald Myriam; Jacques Davila; Wesley Aminata.

2 LA NATION N°1198 / SAMEDI 21 FÉVRIER 2015

AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES EST OFFICIELLEMENT NÉE

Le projet de loi ratifiant l'ordonnance de juillet 2014 portant transformation de l'UAG en Université des Antilles a été adopté hier à l'Assemblée Nationale. Pour mémoire, cette loi découle de la scission en 2013 du pôle guyanais de l'UAG. Ce pôle est devenu l'Université de la Guyane au 1er janvier dernier. Le démantèlement de l'UAG a de nouveau été dénoncé. Le scandale des détournements de fonds publics au CEREGMIA a été abordé. La continuité du mandat de Corine Mencé-Caster a aussi été évoquée, quand on sait que certains voudraient la voir quitter ses fonctions. Mais les deux principaux points de friction ont été d'abord la répartition des budgets entre le pôle guadeloupéen et le pôle martiniquais. Selon un amendement : « En tenant compte des projets universitaires de chaque pôle et de critères objectifs, comme les effectifs d'étudiants, les enseignements dispensés, les activités de recherches ou encore les surfaces ». C'est le terme de « surfaces » qui a provoqué une passe d'armes entre Victorin Lurel d'une part et Alfred-Marie-Jeanne et Jean-Philippe Nilor d'autre part. Le député guadeloupéen a rappelé qu'en 10 ans la Guadeloupe avait investi 100 millions d'euros, notamment avec la création du Campus du Camp-Jacob. Et d'ajouter : « Chaque année, quand la Martinique met 300 000 euros, la Guadeloupe investit 3 millions ». Les deux députés martiniquais ont immédiatement réagi en parlant d'un « arbitrage discriminatoire ». Et d'argumenter : « Attribuer 80% des ressources à la Guadeloupe aboutirait à l'asphyxie du pôle Martinique ». Finalement, la règle qui a été retenue est 60% pour la Guadeloupe et 40% pour la Martinique, mais cela n'a satisfait aucune des deux pays. Le mode de désignation de la gouvernance a également fait l'objet de discussions très animées. Au final, l'amendement supprime l'élection conjointe du président de l'Université et des vices présidents de pôle universitaire régional sur une liste commune. « Cette proposition du Sénat permet d'obliger la Guadeloupe et la

Martinique à se mettre d'accord, plutôt que de privilégier les divisions de personnes ». Mais voilà, c'est l'élection pour 5 ans des vices présidents de l'Université des Antilles (présidents des deux pôles) par les conseils de pôles qui est rétablie. Ces conseils éliront ensuite le Président de l'Université. Le texte doit maintenant passer en commission mixte paritaire, composée de 7 sénateurs et 7 députés. Combien de temps ce montage va durer ? Pas longtemps. La scission sera probablement la prochaine étape .

QUELS SONT LES RISQUES DE LA BAISSÉ DES PRIX EN GUADELOUPE ?

Les prix à la consommation baissent sur un an, de 0,4%, marqués par la chute des prix de l'énergie, et en particulier des produits pétroliers . Désormais dans les esprits, la menace de déflation ne trouve pas seulement son origine dans la baisse des prix de l'énergie. Si le prix des services et des transports continuent de progresser sur un an, la plupart des tarifs des biens reculent. C'est par exemple le cas de l'alimentation (-0,2%) et des produits manufacturés (-1,4%). " Le prix de nombreux produits est même en baisse.

Une consommation stimulée, au début

Si cette tendance se prolonge durablement, l'économie entrera donc en récession. Est-ce si grave ? Une petite et passagère diminution des prix n'est pas réellement une mauvaise chose en soi. En effet, quelques baisses de tarifs peuvent redonner un peu de pouvoir d'achat aux ménages qui peuvent ainsi continuer à consommer, voire à surconsommer certains biens. Depuis un an, la très faible inflation observée explique en grande partie le comportement de la consommation des ménages dont les salaires ont quasiment pas varié. En revanche, si cette situation se prolonge, le risque est élevé que s'enclenche ce que les économistes appellent une " spirale déflationniste ". C'est bien plus ennuyeux. Si les ménages sont convaincus que les prix continueront à baisser, ils retarderont leurs achats, réduisant la demande . La demande des ménages étant déjà réduite, celles des entreprises davantage encore et celle des collectivités locales au plus bas, austérité oblige, nul doute qu'une spirale déflationniste

ferait d'énormes dégâts dans le tissu économique .

La course au désendettement

Si la spirale déflationniste s'enclenche, la chute de la consommation n'est pas la seule conséquence. Les ménages et les entreprises endettées connaissent alors des difficultés majeures. Comment faire face à des échéances de remboursement fixe quand les revenus baissent ? Comme l'expliquait l'économiste américain Irving Fisher après la crise des années 30 aux Etats-Unis, obligation est faite alors de vendre des actifs, parfois à prix bradés car les prix baissent et parce que la solvabilité des acheteurs est forcément réduite. Pour les ménages qui ont investi dans la pierre, cette situation peut les obliger à se séparer de leur bien. Pour les entreprises, c'est la vente des joyaux de famille, comme les brevets, une marque, une partie du patrimoine immobilier, qui peut être la solution. Dans un marché mécaniquement baissier - tout le monde est vendeur ! - les actifs financiers doivent également être cédés pour rembourser la dette. Le problème, c'est que l'on peut difficilement stimuler l'activité via le désendettement. Dans ce contexte, une baisse de la demande provoque des fermetures d'usines et donc du chômage dont la hausse entraîne mécaniquement des pressions à la baisse sur les salaires. Le serpent se mord la queue.

Les salaires ne baissent pas encore

Pour l'instant, le risque que cette menace déflationniste s'enclenche réellement n'est pas très élevé . Pour une raison simple. Les salaires continuent d'augmenter. Malgré le gel du point d'indice, le gouvernement a accepté de faire un geste pour les agents appartenant à la catégorie C. Après avoir déjà bénéficié d'une revalorisation des grilles de salaire l'an dernier, ces derniers se sont vus attribuer 5 points d'indice supplémentaires le 1er janvier 2015. Selon le gouvernement, ce geste représente en moyenne 440 euros supplémentaire de salaire net dès l'an prochain pour les d'agents. Dans le privé, le salaire mensuel de base a augmenté de 1,4% en 2014 selon l'Insee. A la fin juin 2015, il augmenterait encore de 0,8%. " A la différence du Japon, les salaires en zone euro, notamment en France et en Allemagne, présentent une importante

résilience, qui pourrait empêcher une telle baisse des salaires en cas de baisse des prix. Par exemple, la réglementation peut contraindre les possibilités de baisser le salaire, au moins en ce qui concerne le salaire de base (les primes pouvant, elles, s'ajuster). Ainsi, l'existence d'un salaire minimal crée des rigidités nominales, qui sont d'autant plus importantes pour les secteurs d'activité employant des salariés à bas salaires", explique l'Insee. En France, le Smic a augmenté de 0,8% au 1er janvier 2015.

Le patronat souhaite baisser les salaires

Ce « verrou » peut-il sauter ? Plusieurs hypothèses sont possibles. Face à la chute de la demande et pour lutter contre la concurrence des pays dont la compétitivité-prix est plus élevée, en raison par exemple de coûts salariaux plus faibles, que peuvent faire les entreprises ? Elles ont assez peu de solutions. Elles peuvent décider de baisser leurs prix, réduisant ainsi leurs marges et celles de leurs sous-traitants qui, dos au mur, n'ont pas d'autres choix que d'accepter d'abaisser leurs tarifs pour conserver leurs clients. Elles peuvent également délocaliser leur production. Mais cette stratégie, qui implique que le savoir-faire de l'entreprise est délocalisable, a un coût élevé que toutes les entreprises ne peuvent supporter. Les entreprises peuvent également décider de baisser les salaires. Elles en ont la possibilité légale. Les salariés qui s'opposent à cette décision peuvent porter plainte. La loi gravant dans le marbre l'accord national interprofessionnel signé entre les partenaires sociaux en janvier 2013 a donné encore plus de marge de manœuvre aux entreprises dans ce domaine. En effet, si l'entreprise est en difficulté financière, elle peut baisser les salaires de ses effectifs dans le cadre d'accords défensifs, c'est-à-dire pour assurer sa survie, pour une durée de deux ans. Seuls les salaires inférieurs à 1,2 SMIC sont épargnés. Pour l'instant. Autre éventualité, le gouvernement cède à la pression du patronat qui, après avoir obtenu la mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et 43 milliards d'allègements de cotisations via le Pacte de responsabilité, réclame à corps et à cri la possibilité d'étendre cette possibilité dans le cadre d'accords offensifs. Dans ce cas de figure, les entreprises pourront baisser les salaires pour être capable de rivaliser avec leurs concurrents dont la compétitivité-prix est plus élevée.

ACCORD SUR LA GRÈCE

Après quatre réunions, trois semaines d'intenses discussions et quelques mélodrames et coups de théâtre, un accord a finalement été trouvé au sein de l'Eurogroupe, l'instance qui regroupe les 19 ministres des Finances de la zone euro. Tous ont donc fini par signer un texte de deux pages. Rien n'était pourtant joué, car, après les concessions grecques et le refus allemand qui avait suivi jeudi 19 février, les positions de chaque camp semblaient bloquées.

Une extension de quatre mois

Que contient ce texte ? Le gouvernement grec va demander une extension de quatre mois du programme de financement issu de l'accord de 2012. Ceci conduirait donc Athènes à être couvert jusqu'à fin juin. Il s'agit là d'une concession importante du ministre hellénique des Finances, Yanis Varoufakis, car en juillet et en août, le pays doit rembourser deux emprunts détenus par la BCE et arrivant à échéance pour un montant cumulé de 6,7 milliards d'euros. Il faudra donc absolument trouver un nouvel accord avant la fin juin. Le compte à rebours est déjà reparti.

Flexibilité dans les conditions actuelles

Cette extension sera fondée, précise par deux fois le texte de l'accord sur « la base des conditions de l'accord actuel. » C'est une manière détournée de reprendre l'exigence allemande de la poursuite du « programme actuel » qui avait fondé le refus par Berlin de la demande grecque formulée jeudi. En réalité, c'est bien le programme de 2012 qui se poursuit « en faisant usage de la flexibilité qu'il contient », terme présent dans le texte refusé par Athènes lundi. Le nouveau gouvernement grec accepte donc le principe de laisser à l'appréciation de ses créanciers la flexibilité dont il bénéficiera. C'est une défaite de principe importante.

Un programme de réformes lundi

Reste à savoir si c'est également une défaite de fait. Dès lundi, le gouvernement grec devra soumettre à ses créanciers un plan de réformes qui devront être validées afin de donner lieu, par la suite, au début du processus de versement du financement. Ce programme de réformes devra être finalisé avant la fin du mois d'avril. Il faudra évidemment observer de près cette liste. C'est en réalité elle qui déterminera si l'ancien programme s'applique encore ou non. Il semble que la Grèce ait obtenu des changements par rapport aux exigences de l'ancien programme. Les exigences de la troïka formulées en décembre ne sont plus d'actualité et c'est un point important. Yanis Varoufakis a indiqué que si son plan de réformes était repoussé, "l'accord sera mort". Mais la tutelle de la troïka, baptisée les « institutions » reste en place, même si elle est cette fois a posteriori.

Des objectifs d'excédents corrigés

Par ailleurs, Athènes a obtenu que l'objectif d'excédent primaire pour 2015 (initialement de 3 % du PIB) soit « réévalué » en fonction des « circonstances économiques. » Elles sont actuellement mauvaises, le début de l'année a été difficile, donc on peut imaginer un effort pour 2015. Mais l'Eurogroupe a répété que l'objectif de 2012 pour 2016 d'un excédent primaire de 4,5 % du PIB en 2016 restait en vigueur. Le gouvernement grec n'a cependant là pas réellement obtenu de marges de manœuvre supplémentaires : juste un ajustement des objectifs de 2015 aux circonstances. Et un objectif 2016 qui suppose un effort budgétaire important. La Grèce voulait maintenir un objectif de 1,5 % du PIB en 2016 également.

Athènes va pouvoir respirer

Avec ces concessions essentielles, le gouvernement grec va pouvoir faire face à ses obligations, à commencer par les 4,1 milliards d'euros que la Grèce doit rembourser au FMI. L'autre élément important, c'est que la BCE, puisqu'un accord a été trouvé, va pouvoir réintroduire la dérogation qui permettait aux banques grecques de se refinancer normalement à son guichet en utilisant

les dettes d'Etat comme collatéraux, autrement dit comme garantie. Ceci permettra, in fine, à l'Etat de financer une partie de ses besoins par l'émission de bons à court terme. Enfin, cet accord permettra peut-être de stopper les retraits des dépôts dans les banques grecques. Mais Athènes a dû renoncer à pouvoir utiliser les 10,9 milliards d'euros destinés à la recapitalisation des banques pour son financement. Cette somme, que Berlin voulait récupérer intégralement en partant du principe que les banques avaient passé avec succès les stress tests seront réservés aux besoins de capitalisation des banques.

Tsipras pourra-t-il appliquer son programme ?

Appliquer le programme social de Syriza ne sera pas aisé pour Athènes, car les marges de manœuvre budgétaires seront faibles pour appliquer le programme. La question du maintien de l'objectif de relèvement du salaire minimum et des mesures sociales votées cette semaine se pose d'emblée. Elles devraient être maintenues en raison de leur faible impact budgétaire. Athènes s'est engagé à ne pas prendre de « mesures unilatérales » qui déstabiliseraient son budget (mais elle ne le peut pas, de toute manière). Le changement principal est que, contrairement à ce qui s'est passé auparavant, l'initiative des réformes est laissée à la Grèce, la troïka approuve ensuite. C'est un point qui est essentiel et c'est sans doute sur cet acquis qu'Alexis Tsipras essaiera de transformer cet accord en victoire, malgré les concessions de son pays. La Grèce a retrouvé la capacité, sous la surveillance étroite de ses créanciers, de diriger sa politique économique. Mais le cadre demeure rigide. Et le risque pourrait être que l'Europe ne laisse à la Grèce que la liberté de construire sa propre austérité... Au reste, Athènes n'a pas obtenu la reconnaissance de la « crise humanitaire » qui figurait dans son programme. L'idée est sans doute de parer au plus pressé. Une fois les réformes fiscales faites, les marges de manœuvre seront plus importantes...

La deuxième phase des négociations va commencer

Reste que cet accord est provisoire. Peut-on croire que, dans la deuxième phase de négociation, les compteurs sont remis à zéro ? Pas réellement. Dans les négociations qui s'ouvrent, le

gouvernement grec est clairement en position de faiblesse. Il a en effet abattu une carte importante en cédant le premier et donc en prouvant qu'il n'était pas prêt à prendre le risque d'un Grexit. Désormais, Berlin, la BCE et les autres Européens savent qu'ils sont en position de force. Ils sont financeurs et Athènes n'est pas prêt à prendre le risque ultime. Renverser cette situation ne sera pas simple dans les négociations, car qui croira réellement désormais à la volonté du gouvernement Tsipras d'aller jusqu'au bout ?

L'épée de Damoclès de l'été

D'autant qu'Athènes va devoir vivre ces quatre mois avec la perspective des 6,7 milliards d'euros à rembourser à la BCE en juillet et en août. Pour les payer, il faudra soit obtenir un geste qui semble aujourd'hui impensable de la BCE, autrement dit, l'acceptation d'une dette nouvelle qui remplace l'ancienne ; soit accepter un nouveau prêt des Européens. Et les discussions sur les conditions de ce nouveau prêt et son montant devront alors reprendre. Là encore, le court terme, c'est-à-dire la nécessité de verser ces 6,7 milliards d'euros à la BCE risquent de passer avant le long terme. Pour obtenir un nouveau financement, Athènes pourrait devoir renoncer à ses exigences de restructuration d'une dette dont les premiers remboursements interviendront en 2022. Elle pourrait se contenter d'un geste sur les intérêts.

Les injonctions contradictoires

Reste à savoir si ce prêt du mois de juin sera ou non le dernier. Les besoins de financement de la Grèce seront encore de 5 et 7 milliards d'euros en 2016 et 2017, avec des échéances de 11 milliards d'euros en 2019. Il faudra donc trouver encore de quoi financer, soit en dégageant des excédents primaires élevés, soit en demandant de nouveaux prêts. Dans les deux cas, Syriza devra renoncer à beaucoup de ses promesses : réduire les efforts budgétaires et cesser de prendre des prêts pour rembourser les échéances ne seront pas au programme. Dans ce cadre, Alexis Tsipras va être soumis à deux contraintes contradictoires. D'un côté, montrer de la bonne volonté envers les « institutions » (nouveau nom de la « troïka ») afin de pouvoir espérer bénéficier d'un prolongement sur l'été du prêt. D'un autre engager, malgré le

contrôle de ces mêmes « institutions », une partie de son programme social. Pour simplifier, il va devoir satisfaire les Européens, mais aussi sa coalition, son parti et ses électeurs. Vaste tâche... Très clairement, la situation prouve qu'une nouvelle fois, dans ce genre de jeu, le premier qui cède est celui qui a perdu. Alexis Tsipras n'a pas encore perdu. Mais sa position est clairement difficile. Ce vendredi 20 février au soir, le camp de Wolfgang Schäuble semble avoir remporté une bataille.

ECONOMIE ,SOCIAL ,SCIENCES ET TECHNOLOGUE

LE MONTAGE AIR CARAÏBE CORSAIR

Le groupe Dubreuil a détaillé son projet pour le rachat de Corsair qui coexistera avec son autre filiale, Air Caraïbes. Si ces deux entreprises seront conservées, une troisième entité sera par ailleurs créée pour exploiter les futurs A350 qui vont devenir le cœur de flotte du groupe. Cette création ex nihilo permettra de définir des conditions de travail qui améliorera la productivité du personnel. «On veut faire découvrir le profit à Corsair, dès la première année». Jean-Paul Dubreuil, le président du conseil de surveillance du groupe Dubreuil, qui va racheter d'ici à juin Corsair au géant du tourisme TUI, donne le ton. Le retour dans le vert de Corsair, qui deviendra une compagnie soeur du groupe aux côtés d'Air Caraïbes, constitue la priorité. «Mon leitmotiv c'est gagner de l'argent. Sinon nous ne pouvons pas investir (...) Corsair dispose d'une marque forte ouverte sur l'ensemble du globe, d'une clientèle fidélisée, et d'un personnel de qualité. C'est une compagnie en redressement. Il nous reste la dernière touche à faire pour la faire passer du bon côté du compte», a-t-il expliqué ce vendredi, en précisant qu'il prendra la présidence du conseil de surveillance de Corsair, une fonction qu'il occupe déjà chez Air Caraïbes. Déjà président du directoire d'Air Caraïbes, Marc Rochet occupera lui aussi le même poste chez Corsair. Les deux entreprises ne fusionneront pas. Chacune conservera sa marque commerciale, ses avions, son personnel. Néanmoins, le groupe va créer une nouvelle entité dans laquelle seront logés les 11 Airbus A350 qui entreront dans la flotte entre la fin 2016 et 2024 ainsi que le personnel navigant nécessaire à leur exploitation. Basée en France, cette nouvelle structure disposera de son propre certificat de transport aérien (CTA) et

exploitera les A350 pour le compte des deux marques Air Caraïbes et Corsair. Elle coexistera avec l'entreprise Corsair et l'entreprise Air Caraïbes Atlantique (l'activité long-courrier du groupe Dubreuil) mais aussi avec Air Caraïbes (spécialisée sur les vols court-courrier aux Antilles). Son nom qui n'a pas de vocation commerciale n'est pas arrêté. Elle grossira au fur et à mesure des prises de livraison d'A350 qui constitueront le cœur de flotte du pôle aérien du groupe Dubreuil, même s'il n'est pas exclu que certains A330-300 soient encore conservées en 2024 si l'activité le nécessite. Cette nouvelle structure permettra ainsi au groupe Dubreuil de partir d'une feuille blanche pour l'élaboration des conditions de travail et de rémunération des personnels navigants du secteur A350. Celles-ci seront donc différentes (et forcément moins avantageuses que celles en vigueur chez Corsair et Air Caraïbes International), dont on ne sait pas si les accords d'entreprise vont être dénoncés ou pas. «La dénonciation des accords existants ? On n'en est pas encore là », a indiqué Marc Rochet. Corsair a dénoncé les accords des hôtesses et stewards mais pas ceux des pilotes. « Ces derniers ont peu de temps à vivre devant eux », a néanmoins indiqué Marc Rochet. Et Jean-Paul Dubreuil de préciser : «il faut être clair. Nous ne baisserons pas les effectifs. Il n'y aura pas de plan social chez Corsair mais une démarche visant à augmenter la productivité. Vont donc coexister sur le long-courrier trois «statuts » différents, sachant que l'uniformisation viendra du développement de la flotte A350 et de la sortie des B747 en 2017, puis des A330-200, puis des 330-300 un jour. Ce système permet d'éviter de supporter un empilement d'accords collectifs existants et l'élaboration d'une liste de séniorité commune aux pilotes deux compagnies. Il permet donc de mettre en place des conditions de travail permettant d'augmenter la productivité du personnel. Ce système avait été mis en place pour la création d'Air Caraïbes Atlantique en 2003, fera appel aux volontaires. «Nous sommes dans un environnement réglementaire et social extrêmement complexe. Nous ne ferons pas de plan social. Nous avons besoin de tous les effectifs pour faire voler nos avions et faire voler ceux qui vont arriver en plus (...). Nous aurions pu passer des mois et des mois à batailler là-dessus (la remise en cause des accords, ndlr) mais nous pensons que ce n'est pas productif, que c'est créateur de tensions entre les personnels de Corsair et d'Air Caraïbes, qu'on y perdrait notre âme et surtout notre compétitivité. Nous allons loger les A350 dans une

nouvelle structure. Nous partirons d'une feuille blanche pour construire quelque chose de simple, de moderne, d'efficace avec le personnel. Nous ferons appel aux volontaires de Corsair, d'Air Caraïbes Atlantique, d'Air Caraïbes. Nous cherchons la performance sur les coûts, sur la productivité. Nous voulons que les navigants fassent 800 heures de vol par an (contre 750 heures chez Air Caraïbes et moins chez Corsair ndlr), a déclaré Marc Rochet, convaincu qu'il y aura beaucoup de volontaires. «Pour ceux qui ne voudront pas nous accompagner, il y a encore 9 A330 à faire voler pendant un certain temps». Marc Rochet a également justifié la création de cette nouvelle structure par la modernité de l'A350 qui ne peut être exploité « avec d'anciennes méthodes de travail ». La langue anglaise sera par exemple obligatoire dans les cockpits et les manuels d'instruction. Et Jean-Paul Dubreuil d'ajouter : «nous maintenons le volume d'activité de Corsair (500 millions de chiffre d'affaires), le socle indispensable pour sauvegarder le niveau d'emploi global avec des réorganisations, car nous ne sommes pas des magiciens. Nous n'allons pas passer d'une situation déficitaire à une situation positive sans rien faire. Donc il faudra faire des choses. Nous sommes déterminés à aller dans cette direction ». Les livrées des avions des deux compagnies sont conservées. La direction travaille sur la livrée des futurs 350 pour « leur donner une identité qui accroche les clients des deux compagnies ». Si l'aménagement des cabines des avions aujourd'hui dans les flottes des deux compagnies ne changera pas, il sera commun dans les A350 avec des sièges convertibles en lit plat en classe affaires. Concernant la maintenance et l'assistance en escales, elles seront mises dans des sociétés filiales pour pouvoir s'ouvrir à des clients extérieurs.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ, POLITIQUE ET ÉCONOMIE MONDIALES

LE 20 FÉVRIER JOURNÉE MONDIALE POUR LA JUSTICE SOCIALE

La justice sociale est une condition fondamentale de la coexistence pacifique et prospère des hommes au sein des nations et entre les nations elles-mêmes. Nous servons la justice sociale lorsque nous défendons l'égalité des sexes ou les droits des peuples autochtones et des migrants. Nous faisons progresser la justice sociale lorsque nous abattons les obstacles liés au sexe, à l'âge, à la race, à l'appartenance ethnique, à la religion, à la culture ou au handicap. La viabilité passe par l'établissement de marchés qui permettent d'assurer une meilleure répartition des avantages du développement. Elle suppose la satisfaction d'une demande croissante de produits et de services écologiques de la part des consommateurs. Elle implique également la pose des fondements nécessaires pour assurer la dignité, la stabilité et des perspectives au profit de tous les citoyens. En nous attelant à la tâche pour opérer cette transformation, nous devons intégrer l'inclusion sociale dans nos politiques et dans toutes les actions que nous mènerons. La quête de la justice sociale pour tous est au cœur de la mission mondiale des Nations Unies en faveur du développement et de la dignité humaine. L'adoption de la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail sur la justice sociale pour une mondialisation équitable PDF n'est qu'une illustration récente de l'attachement du système des Nations Unies à la justice sociale. Cette déclaration vise essentiellement à garantir à tous des conditions de vie équitables grâce à l'emploi, à la protection sociale, au dialogue social et au respect des principes et des droits fondamentaux au travail. L'Assemblée générale a proclamé le 20 février, Journée mondiale de la justice sociale. Elle invite tous les États Membres à célébrer cette journée spéciale en menant à l'échelon national des activités concrètes visant à promouvoir les buts et objectifs du Sommet mondial pour le développement social

et ceux qu'elle a arrêtés à sa vingt-quatrième session extraordinaire. Quelle que soit sa forme, servitude, traite ou esclavage, le travail forcé touche souvent les plus vulnérables: femmes et enfants contraints à la prostitution, migrants pris au piège de la servitude pour dette, ouvriers clandestins, tous retenus par des moyens illégaux. En juin 2014, gouvernements, employeurs et travailleurs, ont décidé, lors de la Conférence internationale du Travail de donner un nouvel élan à la lutte contre le travail forcé, incluant le trafic de personnes et les pratiques comparables à de l'esclavage. Ils ont adopté à une majorité écrasante un nouveau Protocole juridiquement contraignant sur le travail forcé, qui vise à faire avancer la prévention, la protection et les mesures d'indemnisation, ainsi qu'à redoubler d'efforts pour éliminer les formes contemporaines d'esclavage.

AMÉRIQUE CARAÏBE

LE MAIRE DE CARACAS INCULPÉ

Antonio Ledezma, le maire de Caracas, a été arrêté jeudi 19 février par des agents de renseignement. Il est accusé par le Parti socialiste au pouvoir d'avoir fomenté un coup d'Etat en connivence avec un groupe d'officiers de l'armée de l'air et l'ambassade des Etats-Unis. Comme preuve, les autorités brandissent un document de l'opposition signé par le maire de la capitale dans lequel il est fait référence à une "transition nationale". "Sur ordre des procureurs, (Antonio Ledezma) a été interpellé et sera présenté devant la justice pour des crimes commis contre la paix de ce pays", a déclaré jeudi le président Nicolas Maduro dans une allocution télévisée. Vendredi, Antonio Ledezma a été incarcéré dans une prison militaire dans l'attente de son procès. Les partisans du maire de Caracas ont dénoncé un acte autoritaire du gouvernement, accusé de diversion pour détourner l'attention de la crise économique que traverse le pays. L'inculpation d'Antonio Ledezma survient un an après le début des grandes manifestations contre Nicolas Maduro, émaillées de violences qui ont fait 43 morts.

HAÏTI : MODERNISATION DU DROIT SOCIAL

Le ministère des affaires sociales et du travail (MAST) et le bureau international du travail (BIT) ont procédé conjointement, le jeudi 19 février 2015, à la signature d'un protocole d'accord portant sur la mise en œuvre du cadre de coopération technique du BIT via le PPTD, programme pays de promotion du travail décent en Haïti pour la période 2015-2020. La signature dudit document est l'aboutissement des consultations réalisées par les mandants du bureau international du travail (BIT) ayant élaboré des priorités et résultats y relatifs pour Haïti durant le quinquennat susmentionné, selon les représentants du BIT. Le document signé s'articule autour de 21 résultats assortis et quatre grandes priorités qui font mention notamment du Respect, de la promotion et la mise en œuvre des normes internationales, y compris des principes et droits fondamentaux du travail. La création d'opportunités, l'amélioration des conditions de travail et revenus décents pour les travailleurs ; la promotion d'un socle de protection sociale universelle non discriminatoire, et le renforcement du tripartisme et le dialogue social sont également prévus dans le cadre des priorités du document visant à promouvoir de bien meilleures conditions de travail à travers le pays. S'estimant heureux de parapher l'accord, le ministre des Affaires sociales, Victor Benoit dit croire que cet acte est le signe que la voie est désormais ouverte pour la dynamisation et le renforcement continu du monde du travail haïtien. « Nous signons Ce protocole d'accord pour une période de 5 ans par ce qu'il correspond grandement à notre vision et la vision de justice sociale de l'administration Martelly-Paul ». il s'agit là d'un long chemin à parcourir avant d'atteindre les résultats escomptés, selon le ministre Benoit qui se dit toutefois optimiste quant à la réussite de cette démarche qui se veut bénéfique pour le pays. Car le travail décent, selon le ministre, représente un vecteur d'intégration sociale pour l'individu. Pour le représentant de travailleurs, « la Stabilité politique est indispensable pour garantir les bonnes conditions pour qu'il y ait effectivement création d'emplois dans le pays ». Fatal Jean Ronald Golinsky dit souhaiter que l'accord fraîchement signé ne sera pas un accord de plus pour la consommation internationale. Mais qu'il y ait de vrais politiques en vue de permettre aux travailleurs haïtiens d'en jouir pleinement. «

La signature de cet accord se veut un événement d'envergure et très significatif qui marque la détermination de l'état haïtien de garantir le droit au travail à travers tout son territoire », ont fait remarqué des représentants du BIT qui ont fait la promesse de toujours rester aux côtés d'Haïti dans le cadre du renforcement du dialogue social et les droits du travail décent qui conduira à la prospérité et au progrès social.

L'affaire Petrobras pourrait coûter 5 points de croissance au Brésil (Moody's)

La direction de Petrobras a démissionné en bloc en janvier. Graça Foster, PDG du groupe, a été lâché par la présidente brésilienne, dont elle est pourtant proche. La compagnie pétrolière brésilienne souffre de l'effondrement des cours du brut. Mais elle est également au centre d'un retentissant scandale de corruption impliquant de hautes personnalités politiques. Pour Moody's, la compagnie menacerait l'économie brésilienne si celle-ci devait la renflouer. Petrobras pourrait coûter au Brésil l'équivalent de cinq points de croissance dans le "scénario extrême" où le gouvernement serait obligé de renflouer la compagnie pétrolière mise à mal par un scandale de corruption, a estimé jeudi un analyste de Moody's Investors Service. Petroleo Brasileiro, son nom officiel, est désormais un "événement potentiellement à haut risque" pour la note souveraine du Brésil, a déclaré Mauro Leos à Reuters. La probabilité de voir le Trésor contraint de renflouer la compagnie a augmenté mais reste faible, a-t-il souligné. Moody's prévoit actuellement une variation du PIB brésilien comprise entre zéro et -1% en 2015. Un autre risque pour la note de crédit est la possibilité d'un rationnement de l'eau et de l'énergie, a encore indiqué Mauro Leos. La note souveraine du Brésil est à deux crans seulement au-dessus de la catégorie spéculative. Petrobras est éclaboussé depuis l'automne dernier par un retentissant scandale de corruption aux ramifications politiques. La police estime que le réseau de corruption démantelé au sein du groupe aurait détourné quatre milliards de dollars en 10 ans, notamment au bénéfice d'élus et de parlementaires de la coalition au pouvoir, dont le nombre et les identités sont encore couvertes par le secret de l'enquête. Au total, 39 personnes, entrepreneurs et ex-directeurs de la

compagnie pétrolière, sont l'objet d'une enquête pour corruption autour du géant pétrolier. Aucune mise en accusation n'a encore été prononcée. L'enquête implique également les plus grosses entreprises de construction du pays, qui auraient versé des pots-de-vin à des responsables de Petrobras pour obtenir des contrats.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

SANTÉ

DÉCOUVERTE D' UN MYSTERIEUX VIRUS AUX USA

Un nouveau virus véhiculé par la tique a été découvert aux Etats-Unis. Il a déjà causé la mort d'un homme de 50 ans qui était en bonne santé, ont annoncé ce vendredi les autorités sanitaires américaines. L'homme a été contaminé au printemps dernier dans l'Etat du Kansas. Depuis, les scientifiques se sont employés à identifier ce virus inconnu au bataillon, qu'ils ont baptisé « Bourbon », du nom du comté où vivait le patient. Ce virus fait partie de la famille des thogotovirus, précisent les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC). C'est la première fois qu'un virus de ce groupe tue un être humain. et seulement le huitième cas connu d'infection par un thogotovirus qui provoque des symptômes chez des personnes. Les jours précédant son décès, l'homme avait été mordu à de multiples reprises par des tiques. Les médecins qui l'ont soigné au Kansas ont retrouvé, accroché à son épaule, un parasite gonflé de sang. Son état de santé s'est rapidement dégradé. Les premiers symptômes, apparus quelques jours après les morsures, incluaient des maux de tête accompagnés de fièvre. Les antibiotiques se sont montrés inefficaces. Le patient ne pouvait plus respirer seul et ses fonctions rénales étaient gravement atteintes. Il est décédé onze jours après l'apparition des symptômes. Les résultats de nombreux tests pour un grand nombre de maladies infectieuses étant négatifs, un échantillon de sang du malade a été envoyé à un laboratoire des CDC pour des analyses supplémentaires. Les chercheurs des CDC ont déterminé qu'il

s'agissait d'un nouveau virus, après avoir utilisé une technologie moléculaire avancée de détection (AMD). La tique est responsable dans le monde d'une autre pathologie potentiellement dangereuse, appelée maladie de Lyme. Cette infection chronique se traduit par la formation d'érythèmes (plaques rouges) pouvant atteindre tous les organes.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

La Bourse de Tokyo a fini en légère hausse vendredi, après avoir atteint en matinée un nouveau pic de 15 ans pour la troisième séance d'affilée, stimulée par un yen affaibli. L'indice Nikkei a gagné 67,51 points, soit 0,37%, à 18.332,30, après avoir atteint 18.360,92, au plus haut depuis mai 2000. Le Topix, plus large, a pris 5,40 points (0,36%) à 1.500,33. La statistique des inscriptions au chômage de jeudi s'est révélée meilleure que prévu, relâchant ainsi un peu la pression sur le dollar qui avait pâti la veille de "minutes" de la Réserve fédérale très accommodantes en matière de politique des taux. Toutefois, le marché nippon donne des signes montrant qu'il serait suracheté, ce qui laisse penser que des prises de bénéfice pourraient se manifester à court terme, pense Nobuhiko Kuramochi, stratège de Mizuho Securities.

ÉTATS UNIS

Le Dow Jones s'accroche à l'équilibre autour des 17.986,2 points, tandis que le Nasdaq Composite grignote à peine 0,1% à 4929,2 points. "L'attention des investisseurs demeure concentrée sur la Grèce", soulignent les équipes de Wells Fargo Advisors. "On s'inquiète notamment d'un possible accroissement des pressions exercées par les créanciers de la zone euro sur Athènes afin que le pays se conforme aux conditions de son assistance financière",

explique le gestionnaire d'actifs. Sur le front macroéconomique, le PMI manufacturier des Etats-Unis s'est établi à 54,3 points pour le mois de février en estimation "flash", après 53,9 points en janvier et contre une baisse à 53,6 points attendue par le consensus. Du côté des valeurs, Deere recule de 0,2% après avoir abaissé ses objectifs pour l'ensemble de l'exercice 2014-2015, à l'occasion de la présentation de chiffres en forte baisse pour les trois premiers mois de l'année. American Express tente un modeste rebond (+0,8%) au lendemain d'une chute de près de 2% due à la perte d'un procès contre le Département américain de la Justice.

EUROPE

Les principales Bourses européennes ont terminé vendredi en petite hausse, à l'exception de la place parisienne quasiment stable, les investisseurs se montrant prudents dans l'attente de l'issue de la réunion de l'Eurogroupe à Bruxelles sur la dette grecque. À Paris, le CAC 40 a fini en repli de 2,38 points, soit 0,05%, à 4.830,90 points mais en affichant un gain de 1,5% sur la semaine. Le Footsie britannique a pris 0,38% et le Dax allemand 0,44%, tandis que l'indice EuroStoxx 50 a avancé de 0,07% et le FTSEurofirst 300 de 0,24%. La Bourse d'Athènes a reflué de 0,27%.

CHANGE

L'euro se stabilisait face au dollar vendredi, les cambistes attendant fébrilement la fin d'une réunion des ministres des Finances de la zone euro, destinée à arracher sur la corde un compromis sur le prolongement du financement pour la Grèce. Vers 17H00 GMT (18H00 HEC), la monnaie unique européenne valait 1,1366 dollar, contre 1,1365 dollar jeudi vers 22H00 GMT. La devise européenne restait en baisse face à la monnaie nippone, à 134,89 yens contre 135,18 yens jeudi. Le dollar aussi reculait face à la devise japonaise, à 118,68 yens contre 118,94 yens la veille. "La Grèce reste le principal déterminant des mouvements de l'euro face au dollar", observait Angus Campbell, analyste chez FXPRO. Vers 17H00 GMT, la livre britannique baissait face à la monnaie unique européenne, à 73,93 pence pour un euro - après avoir atteint vers 08H10 GMT 73,40 pence, un nouveau sommet depuis début janvier 2008 - comme face au dollar, à 1,5380 dollar pour une livre. La

devise suisse progressait face à l'euro, à 1,0710 franc pour un euro, après avoir atteint vers 07H00 GMT 1,0811, son niveau le plus faible depuis le 15 janvier. La monnaie suisse montait également face au billet vert, à 0,9417 franc pour un dollar, après avoir atteint vers 09H05 GMT 0,9536 franc, son niveau le plus faible depuis le 15 janvier. La devise chinoise a terminé à 6,2562 yuans pour un dollar, contre 6,2549 yuans la veille.

PÉTROLE

Vers 17H20 GMT (18H20 à Paris), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 60,69 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 80 cents par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de light sweet crude (WTI) pour la même échéance s'échangeait à l'équilibre, à 51,16 dollars. Les opérateurs attendaient le décompte des plateformes américaines en activité réalisé par le groupe parapétrolier Baker Hughes tous les vendredis. Une nouvelle baisse est attendue, ce qui pointe vers un déclin de la production américaine dans la deuxième partie de l'année, soulignaient les analystes de Commerzbank. Les analystes de BNP Paribas estimaient eux aussi que le ralentissement de l'activité de forage américain allait impacter la production américaine au deuxième semestre. Si la baisse de production (au deuxième semestre) est limitée, elle arrivera à un moment où les fondamentaux du marché pétrolier deviendront plus équilibrés, ce qui devrait aider les prix, ajoutaient-ils. Mais cela ne change rien à la surabondance d'offre considérable sur le marché à court terme, ajoutait-on chez Commerzbank. Les cours de l'or noir semblaient se stabiliser vendredi, malgré un nouveau gonflement des stocks de brut américains. Selon un rapport du département américain de l'énergie (DoE) publié jeudi, les réserves américaines de brut ont atteint la semaine dernière un nouveau plus haut depuis 1982, une nouvelle peu rassurante dans un marché largement excédentaire. Cependant, le fait que leur progression soit deux fois moins importante que celle annoncée la veille par la fédération américaine du secteur API avait quelque peu rassuré les marchés. La réaction du marché a été positive, malgré une hausse des réserves de brut de 7,7 millions de barils, notait Torbjorn Kjus analyste chez DNB. Cela peut paraître contre-intuitif mais cela est dû au fait que les

estimations de l'API la veille étaient deux fois plus grandes et avaient certainement cimenté les attentes du marché sur l'annonce d'un gonflement des stocks de cet ordre par le DoE, expliquait l'analyste.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, DROIT, PATRIMOINE

LES SMS CONSULTABLES PAR LES EMPLOYEURS

Vos SMS n'échapperont plus à la surveillance de votre employeur s'il est utilisé par votre téléphone professionnel. D'après une jurisprudence de la Cour de Cassation, l'employeur n'a besoin ni de prévenir ni de la présence de l'utilisateur pour consulter les SMS échangés via un téléphone pro, sauf si le message indique explicitement être de nature "personnelle". Un employeur peut consulter sans l'accord et la présence d'un salarié des textos envoyés ou reçus sur un téléphone professionnel fourni par l'employeur, sauf s'ils sont explicitement marqués "personnel", selon un récent arrêt de la cour de cassation. La plus haute instance judiciaire française était saisie du litige opposant deux sociétés de courtage, dont l'une soupçonnait l'autre de débauchages répétés de ses employés. Elle a donc effectué des recherches dans les textos émis et reçus par les BlackBerry de ses employés (automatiquement archivés, ce dont les salariés étaient prévenus), y découvrant la preuve de démarches concertées. La société a alors engagé une action en concurrence déloyale contre l'autre entreprise, qui contestait la présentation de ces textos comme preuves. Mais dans un arrêt du 10 février, la Cour de cassation a confirmé que les textos, sur un téléphone fourni par l'employeur, étaient "présumés avoir un caractère professionnel" s'ils n'avaient "pas été identifiés comme étant personnels par le salarié", en écrivant par exemple "perso" ou "personnel" au début du message, et étaient donc consultables par l'employeur hors présence du salarié. Cette décision rejoint la jurisprudence déjà

existante concernant notamment les fichiers informatiques et les courriels, présumés professionnels sauf indication contraire explicite dès lors qu'ils sont sur du matériel appartenant à l'employeur, a souligné Me Jean-Philippe Duhamel, avocat de la société ayant ainsi consulté les textos de ses employés. "La Cour a voulu, dans un but de cohérence, une jurisprudence facilement compréhensible. Il y a une présomption de caractère professionnel, sauf si on indique clairement la nature personnelle", explique l'avocat. La cour de cassation a ainsi par exemple jugé par le passé que des fichiers enregistrés sur une clé USB personnelle sont présumés pouvoir être professionnels dès lors que celle-ci est connectée à un ordinateur professionnel.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD ELUTHER ET LE CABINET DE CONSULTANT INTERFACE

TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2015 à 9,61euros de l'heure. Avec cette hausse , le salaire minimum passe à 1457,52 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum devrait être différent .

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au troisième trimestre 2014, l'indice de référence des loyers est de 125,24 et augmente de 0,47% sur un an. .

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

L'indice du coût de la construction (ICC) s'établit à 1 615 au quatrième trimestre 2013 après 1 612 au trimestre précédent. En glissement annuel, l'ICC diminue (-1,46 %).

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

Un avis publié au Journal officiel du 6 avril 2014 précise que l'indice des loyers commerciaux (ILC) du quatrième trimestre 2013, calculé sur une référence 100 au premier trimestre de 2008, atteint 108,46.

POPULATION

POPULATION 2012: 410 335 habitants

OFFRE

PIB 2013 : **8103** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2013: **2897**

RESSOURCES TOTALES : 11 000

DEMANDE

CONSOMMATION 2013: 8 491 (**4928** ménages et **3563** administration)

INVESTISSEMENT 2013 : **1465**

EXPORTATIONS 2013 : **830**

DEMANDE TOTALE : 11 000

PRIX

DÉCEMBRE 2014 : 0,8 % sur un mois ; 0,6 % sur un an.

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C D E) en novembre 2014: 74270 (0,2% sur un mois et 5 % sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en novembre 2014 : 720 (- 1 % sur un mois).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49 800 (dont 8,500 industrie , 7,500 construction, 33,800 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

LA NATION POUR VOUS INFORMER

25 LA NATION N°1198 / SAMEDI 21 FÉVRIER 2015

SUIVEZ NOUS SUR

LES RÉSEAUX SOCIAUX